

## ***Le Changement pour le Progrès***

La Flandre est l'une des régions les plus prospères d'Europe et se caractérise par un taux élevé de bien-être. Nous le devons à l'efficacité de nos entrepreneurs, à la capacité de travail de nos travailleurs et indépendants, et à l'engagement des pouvoirs publics, de l'enseignement et du secteur des soins de santé. La vie associative florissante, la société civile au sens large et les innombrables volontaires représentent en outre une valeur inestimable pour notre précieux tissu social.

Mais ce qui a été construit hier n'est pas tout simplement acquis pour demain. Notre prospérité et notre bien-être sont sous pression. Nous reculons dans la quasi-totalité des classements économiques internationaux. Nous payons des impôts fédéraux exorbitants, mais ne bénéficions pas d'un service efficace en retour. Nous payons énormément de cotisations sociales et pourtant, notre sécurité sociale n'est pas sociale et même pas sûre. Nos entreprises et entrepreneurs se saignent à blanc, mais le climat économique et d'investissement dans lequel ils évoluent est tout sauf favorable.

Si nous voulons sécuriser et renforcer notre prospérité et notre bien-être, un changement s'impose. Un changement pour de nouveau aller de l'avant, pour pouvoir à nouveau offrir une perspective d'avenir pleine d'espoir, pour donner aux Flamands la politique pour laquelle ils votent depuis des décennies.

- **Une politique qui récompense le travail, l'épargne et l'entrepreneuriat au lieu de les sanctionner.** Une politique qui, par conséquent, réduit les dépenses publiques, abaisse les impôts et stimule l'emploi en prenant les coûts salariaux en main et en diminuant les charges sur le travail.
- **Une sécurité sociale qui est là pour tous.** Une politique sociale qui prévient la misère et favorise la mobilité sociale. Pas en prenant la vie des gens en main, mais en les aidant à le faire eux-mêmes.
- **Une approche catégorique du crime et des délits.** Une approche qui s'appuie sur des droits et obligations et qui, par conséquent, sanctionne efficacement et immédiatement.
- **Un système solidaire et responsable** qui accueille ceux qui fuient la guerre ou les persécutions et mène une politique de migration positive, fondée sur l'intégration obligatoire de nouveaux venus.

- **Une politique qui embrasse notre capitale et lui insuffle une nouvelle vie.** Qui donne forme à une Europe démocratique où les Flamands siègent ensemble à la table des décisions. En tant que Flamands européens, Flamands du monde. Indépendants et sûrs d'eux, ouverts et solidaires.
- Une politique garante **d'un régime de solidarité transparent, honnête et efficace** avec notre chère voisine, la Wallonie, avec l'Europe et avec le reste du monde.
- Une méthode qui offre des perspectives en vue du **démantèlement de la gigantesque dette nationale belge.**
- **Une politique culturelle et de l'enseignement qui fait s'épanouir la Flandre et lui permet d'apprendre.** Une politique qui s'attache à un équilibre durable entre mobilité, énergie payable et environnement.

Ce n'est pas la politique du gouvernement Di Rupo, au contraire. Les contradictions internes empêchent d'aller plus loin que ce qui est «  *faisable*  ». C'est à cela que cette politique se résume. Au lieu de réformer, nous sommes confrontés à encore plus d'impôts, à encore plus de dettes et à encore plus de dépenses publiques. La facture est pour ceux qui travaillent, épargnent ou entreprennent.

**Il y a un chemin à suivre pour progresser. Un chemin qui, à court terme, sera source de changement et qui l'ancrera structurellement.**

Ce chemin demande du courage. Le courage de mettre sur pied un gouvernement de relance socio-économique qui prend immédiatement les mesures qui s'imposent le plus. Mais qui, dans un même temps, assure également le changement pour l'avenir.

En effet, si nous voulons changer quelque chose structurellement, nous devons changer les structures. Avec le confédéralisme, nous remettons aux Flamands et aux francophones leur propre sort entre leurs mains. Nous devenons nous-mêmes responsables et décidons ensemble des compétences que nous exerçons ensemble. Pas parce que nous le devons, mais parce que nous le voulons, parce que nous nous en portons mieux de part et d'autre.

C'est de cela que traite le confédéralisme et de bien d'autres choses encore. Il consiste à aller à nouveau de l'avant. Il implique un changement. Le Changement pour le Progrès.

Ben Weyts  
Président du Congrès

## Récompenser la responsabilité

### Fiscalité, travail, entrepreneuriat

#### Analyse

La Belgique a été confrontée aux conséquences de la crise financière mondiale. Le gouvernement fédéral s'est vu confier une mission claire par l'Europe : épargner et réduire les dettes. Le Gouvernement flamand a fait son devoir ; cela fait déjà quatre années d'affilée que son budget est en équilibre. En revanche, les dépenses du gouvernement fédéral ne font qu'augmenter. Le taux d'endettement atteint aujourd'hui 105% du PIB. Il n'est pas question d'épargne, mais de plus d'impôts. La Flandre croule sous une pression fiscale trop lourde. Le gouvernement fédéral impose quiconque travaille, épargne et entreprend.

- Selon la Banque Nationale, les **recettes publiques totales** ont, en 2012, augmenté de 1,6 point de pourcentage jusqu'au niveau record de 51% du PIB. Les mesures fiscales de Di Rupo ont dépouillé les familles et entreprises de presque 4,9 milliards d'euros.
- En Belgique, l'**impôt des sociétés** est supérieur par rapport à la moyenne des pays limitrophes, à savoir l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, et en comparaison avec la Scandinavie, l'Europe de l'Ouest et toute l'Union européenne.
- L'**impôt des personnes physiques** est extrêmement élevé, très complexe et dès lors inéquitable. Ainsi le taux d'imposition augmente-t-il trop rapidement. Ceux qui travaillent se retrouvent très vite dans la tranche, quasiment la plus élevée, de 45%. Ceux qui gagnent un peu plus que la moyenne aboutissent dans la tranche d'imposition de 50%.
- Sur le marché belge, le travail coûte en moyenne 40 euros l'heure. Cela représente un handicap sur le plan des **coûts salariaux** de 8 euros l'heure, soit de 25% par rapport à nos pays limitrophes. Nos travailleurs ne gagnent pas trop, mais les charges sont trop élevées. La pression fiscale sur un salaire brut moyen est supérieure d'un tiers par rapport à l'Allemagne, à la France, aux Pays-Bas et aux pays scandinaves.

Les conséquences sont dramatiques. De janvier à septembre 2013, 11 500 entreprises ont déjà fait faillite. Cela représente 13% de plus que pour toute l'année 2011. En outre, durant le premier semestre de 2013, quelque 47 000 entreprises ont cessé leurs

activités. Le nombre d'entreprises débutantes diminue. Plus de 400 000 personnes sont sans emploi. Notre prospérité et notre bien-être nous glissent entre les doigts comme du sable.

Les petites et plus grandes entreprises forment l'épine dorsale de la prospérité flamande et donc aussi de notre bien-être. L'entrepreneuriat crée une valeur ajoutée et de l'emploi et garantit dès lors également des revenus et une redistribution de la prospérité. Il y va de l'intérêt de tous que les pouvoirs publics mettent en place un climat favorable aux entreprises au sein duquel elles pourront se développer.

Mais le gouvernement fédéral décourage l'entrepreneuriat. Les impôts et coûts salariaux, beaucoup trop élevés, affectent la capacité concurrentielle. Pour que notre économie orientée sur les exportations reste compétitive et pour conserver les emplois et en créer, nous devons endiguer le handicap des coûts salariaux de toute urgence. La diminution des charges sociales sur le travail du gouvernement Di Rupo n'est qu'une goutte dans l'océan.

Pour rendre l'entrepreneuriat plus attrayant, gratifiant et rentable, une politique cohérente s'impose. La répartition actuelle des compétences ne le permet pas. Même si, aujourd'hui, les Régions sont compétentes pour la politique industrielle, des leviers économiques importants tels que la fiscalité, la détermination du salaire et les conditions de travail ainsi que la sécurité sociale restent encore et toujours des matières fédérales.

Nous avons besoin d'une politique économique dynamique, associée à un gouvernement aux compétences réduites, qui réduise les dépenses publiques, diminue les impôts, favorise l'emploi, prenne les coûts salariaux en main et abaisse les charges sur le travail. Quiconque travaille, épargne et entreprend doit être récompensé.

### **Le Changement pour le Progrès**

#### **NORME MOESEN**

Un gouvernement qui exige des efforts commence par en fournir lui-même. Surtout quand le service peut être nettement plus efficace. Pendant quelques années, nous gelons nominalement le total des dépenses publiques de sorte qu'elles diminuent en termes relatifs. Il va de soi que les budgets peuvent être déplacés mutuellement.

#### **DIMINUTION DE L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES**

Sur le plan de l'impôt des personnes physiques, nous proposons au Flamand une pression fiscale conforme à ce qu'un travailleur paie dans les pays limitrophes. Celui qui gagne un peu plus que le salaire minimum se retrouve aujourd'hui presque automatiquement dans la tranche d'imposition de 45%. Dans une première phase,

nous voulons élargir la tranche de 40% en augmentant le plafond des revenus de celle-ci (le tarif de 45% disparaît par conséquent). Ainsi le travail sera-t-il récompensé. Dans une deuxième phase, nous relevons encore ce plafond de sorte que la plus haute tranche de 50% soit uniquement conservée pour les revenus réellement élevés, et non pour le large groupe intermédiaire comme c'est actuellement le cas. En outre, nous pouvons associer les limites des revenus des tranches à la croissance économique, afin que les gens soient moins rapidement taxés dans la tranche supérieure.

### **LE PANIER POUR LES REVENUS PROFESSIONNELS**

Un système fiscal plus simple et plus équitable sera mis en place. Nous remplaçons la croissance sauvage en déductions et réductions fiscales par un panier. Ce panier peut être rempli de toutes sortes de déductions jusqu'à un montant déterminé. La réduction fiscale dans le panier vaut uniquement pour les revenus professionnels. De cette manière, nous renforçons le lien entre le travail et les avantages fiscaux et nous activons les gens, qui bénéficient alors d'une plus grande liberté pour décider eux-mêmes ce qu'ils souhaitent déduire.

### **RÉCOMPENSER L'ENTREPRENEURIAT**

L'entrepreneuriat ne peut pas être découragé, mais récompensé. Nous supprimons les mesures qui découragent l'entrepreneuriat : l'augmentation des tarifs sur le bonus de liquidation, les amendes de 309%... Un pacte fiscal entre le gouvernement et la vie d'entreprise fixe les règles fiscales pour une période plus longue. Cela engendre un climat d'entreprise stable et une sécurité juridique. Un système fiscal correct et transparent permettra aussi de lutter contre la fraude fiscale. Le rôle de la commission de ruling sera également modernisé et revalorisé.

### **RÉDUCTION DE L'IMPÔT DES SOCIÉTÉS**

Un composant du pacte fiscal réside dans une diminution de l'impôt des sociétés de 33,99% à la moyenne de 27,13% d'application en Europe de l'Ouest. À terme, nous réduirons encore plus le tarif. Le système complexe de la déduction de l'intérêt notionnel s'éteint. Nous investissons dans la recherche et le développement. Et pour ancrer des holdings et sièges dans notre pays, nous portons la déduction RDT de 95% à 100%.

### **COÛTS SALARIAUX INFÉRIEURS GRÂCE À UNE DÉTERMINATION MODERNE DES SALAIRES**

Un nouveau modèle de concertation sociale est créé, l'accent étant mis sur les secteurs et les entreprises. Au niveau sectoriel, nous nous basons sur des « accords all-in » pour l'ensemble des conditions salariales et de travail. Dans les entreprises, les employeurs et travailleurs bénéficient de l'autonomie leur permettant de déroger, de commun accord, aux conventions salariales conclues à un niveau supérieur.

Les « accords all-in » englobent dès lors également l'index. Pour les allocations sociales (par exemple les pensions), nous prévoyons toutefois un mécanisme d'indexation automatique.

## **Sécurité sociale et travail**

### **Analyse**

#### **SÉCURITÉ SOCIALE**

Un politique dynamique est une politique sociale. Un changement s'impose également sur ce plan. Le fossé entre les pauvres et les riches se creuse. Notre État-providence est basé sur les revenus que génère essentiellement la classe moyenne et qui permettent de financer notre système social. La classe moyenne se noie dans les impôts et les règles, sans oublier la dette publique. Les partis traditionnels résolvent ce problème en empruntant de l'argent et en reportant la note aux générations suivantes. Ainsi l'État-providence évolue-t-il vers un État endetté.

Notre sécurité sociale n'est plus **sûre**. Le prix de revient élevé, et qui augmente d'année en année, en menace la pérennité. En effet, ce prix de revient n'est pas proportionnel aux résultats sociaux. Durant la décennie passée, notre sécurité sociale s'est développée nettement plus fort que notre économie. En 2010, les dépenses étaient de 69% supérieures par rapport à l'année 2000, alors que l'économie totale n'a augmenté « que de » 40,6%. Et selon le Comité d'Étude sur le Vieillissement, les dépenses sociales augmenteront encore.

Les gens ne ressentent plus la sécurité sociale comme étant **sociale**. Le lien entre les cotisations sociales et le droit à une allocation est de moins en moins évident. La portée s'en trouve petit à petit minée. Une sécurité sociale équitable, qui redistribue à nouveau, doit exister pour tous. Une sécurité sociale qui ne s'occupe que des pauvres devient rapidement une pauvre sécurité sociale.

En outre, les allocations sociales offrent une protection insuffisante contre la **misère**. Quinze pour cent de la population doit nouer les deux bouts avec des revenus inférieurs au seuil européen de pauvreté. Aujourd'hui, les allocations sociales stimulent également trop peu les gens à redevenir autonomes et à se remettre à nouveau au travail.

Notre système social pourra uniquement survivre si nous intervenons directement. Nous avons besoin d'une politique sociale qui se fonde sur des droits et obligations et qui accueille chaleureusement les plus faibles. Une politique sociale doit lutter contre la pauvreté, aider ceux qui vivent des revers soudains, rendre les gens autonomes, tout en les stimulant à grimper l'échelle sociale.

## TRAVAIL

Travailler n'implique pas uniquement percevoir des revenus. Il apporte aux gens une certaine valeur personnelle ; c'est une assurance contre la pauvreté et une garantie de mobilité sociale. Les pouvoirs publics devraient mettre tout en œuvre pour aider les gens à trouver du travail et les mettre au travail. Mais ils ne le font pas, bien au contraire !

- La Belgique est le seul pays au monde où les **allocations de chômage** sont illimitées dans le temps. Ce phénomène rend notre système social onéreux. Nous payons plus du double de la moyenne des pays de l'OCDE. Pas parce que les allocations sont trop élevées, mais bien en raison de la longue durée.
- Dans aucun autre pays de l'OCDE, la différence entre le coût salarial total pour l'employeur et le salaire net d'un travailleur n'est aussi importante que chez nous. Le **coût salarial** belge s'élève à 56%, contre 48% en moyenne dans nos trois pays limitrophes, à savoir l'Allemagne, la France et les Pays-Bas.
- Travailler rapporte souvent à peine plus que le chômage. Un chômeur qui trouve un emploi bénéficie d'un salaire net qui n'est qu'à peine supérieur à ce qu'il touchait lorsqu'il était au chômage et jouissait de divers avantages sociaux. C'est le fameux **piège à l'emploi**.
- Mais on parle également d'un **piège de la promotion**. Du fait de la progressivité extrême de la pression fiscale, accorder un supplément à un travailleur ne vaut quasiment pas la peine. En effet, la majeure partie du supplément est absorbée par les impôts.
- De plus en plus d'entreprises remplacent les gens par des machines ou des ordinateurs. De ce fait, les emplois pour les travailleurs peu qualifiés disparaissent. En outre, ceux qui travaillent doivent travailler très dur à cause des exigences de productivité. C'est le « **modèle du citron** » : les travailleurs sont littéralement pressés.

Nous devons faire en sorte que plus de personnes trouvent du travail afin de renforcer la base fiscale et sociale. Cependant, la Belgique n'a pas qu'un seul marché de l'emploi, mais trois. Une politique fédérale unique pour ces trois marchés de l'emploi ne peut pas fonctionner. Il y a un véritable gouffre entre les marchés de l'emploi flamand, wallon et bruxellois. En Flandre, le taux de chômage est relativement faible tandis qu'en Wallonie, il est élevé, et l'est encore plus à Bruxelles. L'activation de personnes âgées est un problème flamand, alors que le chômage des jeunes sévit à Bruxelles et en Wallonie. En

2012, le taux d'emploi à Bruxelles et en Wallonie était d'environ 10 points de pourcentage inférieur par rapport à la Flandre. Les Régions ne disposent cependant pas des instruments nécessaires pour mener une politique du marché de l'emploi propre et efficace. La politique fédérale « *one size fits all* » ne convient justement à personne.

### SOINS DE SANTÉ

Selon l'OCDE, la Belgique consacre plus aux soins de santé par rapport à la moyenne européenne. Et pourtant, le patient paie relativement beaucoup de sa poche et notre politique de santé est **inefficace** à cause du morcellement.

- Le budget réservé aux hôpitaux est, pour une petite partie, flamand et, pour une très grande partie, fédéral et est réparti entre l'INAMI et le SPF Santé publique. La programmation est fédérale, mais le contrôle et l'inspection sont flamands. Ce système entraîne d'importantes **charges** administratives et de coordination. De l'argent qui pourrait être bien mieux mis à profit.
- Nous sommes à la traîne dans le domaine de la **prévention** car les leviers pour une politique préventive font défaut. Les coûts sont pour les Communautés, les bénéfices pour le niveau fédéral. Même depuis la sixième réforme de l'État.
- Le grand nombre de ministres différents pour la politique de santé génère des chevauchements et des lacunes (c'est la fameuse « inefficacité X »). Un exemple : les centres de jour fédéraux par opposition à l'accueil de jour flamand. Il en résulte une politique **hétérogène** et inefficace.

Ne tournons pas autour du pot : la frontière linguistique est également une frontière de soucis. Les postes de garde sont une réussite en Flandre, mais le bât blesse en Wallonie. Les Flamands vont plus facilement chez leur médecin traitant, tandis que les francophones se rendent plutôt à l'hôpital. En Flandre, 173 personnes sur mille se présentent aux urgences, contre 267 en Wallonie et 295 à Bruxelles. On dénombre également plus de personnes bénéficiant d'une allocation pour incapacité de travail ou invalidité en Wallonie qu'en Flandre. En outre, la part de patients bénéficiant d'une intervention majorée pour soins de santé est nettement plus élevée en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre.

### Le Changement pour le Progrès

### **RÉTABLIR LE LIEN ENTRE LES COTISATION ET LES ALLOCATIONS**

Les gens doivent pouvoir à nouveau reconnaître la sécurité sociale comme leur sécurité sociale. La sécurité sociale doit profiter à tous et pas uniquement « aux autres ». C'est la raison pour laquelle le lien entre les cotisations et les allocations doit être rétabli afin que la portée et, par conséquent, également la solidarité et la redistribution puissent en être restaurées.

### **PENSIONS PAYABLES**

Sur le plan des pensions, ce principe se traduit par un renforcement du premier pilier, les pensions légales, sur la base du **principe du sac à dos**. Travailler plus longtemps et cotiser plus débouche toujours sur une pension supérieure. Une carrière complète compte 45 années. L'âge légal de la pension reste fixé à 65 ans, mais l'âge réel de la pension est également porté à ce niveau. La possibilité de partir en prépension est limitée à 5 ans et le montant de la pension diminue à l'avenant. En revanche, ceux qui travaillent plus longtemps sont récompensés et peuvent percevoir des revenus illimités en sus de leur pension – sans constituer des droits de pension complémentaires. Par conséquent, des revenus supplémentaires, pour le travailleur et pour la sécurité sociale.

Le nombre de périodes assimilées est considérablement réduit. La prépension est petit à petit supprimée. En cas de divorce, il est prévu un *splitting* des droits de pension : chacun des ex-époux reçoit la moitié des droits constitués.

### **ACCUEILIR LES CHÔMEURS, LES STIMULER ET LES ACTIVER**

Nous limitons les allocations de chômage dans le temps. Durant une première phase (max. 2 ans), un chômeur perçoit une allocation supérieure qui se rapproche du dernier salaire (lien cotisations/allocations). Ainsi l'allocation de chômage redevient-elle une réelle assurance contre la perte d'emploi. Durant une deuxième phase (max. 1 an), le chômeur retombe à une allocation d'activation. Celle-ci est inférieure, afin de le stimuler à rechercher du travail. Durant une troisième phase, l'allocation est convertie en une aide sociale.

Les personnes atteintes d'un handicap ont, outre le droit à une allocation, surtout le droit à une vie sociale et professionnelle et, par conséquent, à une approche individualisée dans le cadre de l'accompagnement vers le marché de l'emploi.

### **HET WERKHUIS**

Les services de l'ONEM et du VDAB sont intégrés dans « Het Werkhuis » (« La Maison du Travail »). Ainsi rassemble-t-on toutes les instances publiques en charge de l'emploi. Cela permet d'organiser les allocations, l'activation, la formation et l'apprentissage, ainsi que le contrôle, avec une efficacité accrue.

### **TRAVAIL-FAMILLE-LOISIRS : TEMPS DE TRAVAIL FLEXIBLES**

La loi sur les temps de travail a à peine été modifiée depuis les années 1970 et est basée sur un marché de l'emploi révolu. Nous concevons un nouveau cadre légal qui accorde aux travailleurs la flexibilité nécessaire pour résoudre le casse-tête quotidien travail-vie privée-loisirs et réagir au marché qui change rapidement.

### **SYSTÈME INTELLIGENT DU TIERS PAYANT**

Nous réduisons les obstacles à se rendre chez le médecin traitant en appliquant un **système intelligent de tiers payant**. Inversement, nous renforçons les obstacles à faire appel à des services d'urgence pour les personnes qui se présentent directement sans lettre de renvoi du médecin traitant et qui au final ne sont tout de même pas admises. Dans un même temps, les possibilités de se rendre dans un poste de garde de médecins traitants seront également plus nombreuses : il ne faudra donc plus aller à l'hôpital pour une fracture, par exemple.

### **LE DOSSIER MÉDICAL GLOBAL ÉLECTRONIQUE**

Nous encourageons l'enregistrement numérique des données relatives aux soins de santé. Le dossier médical global électronique (DMGe) de chaque patient peut être consulté par différents prestataires de soins. La qualité des soins médicaux s'en trouve ainsi renforcée et le nombre d'examen excédentaires diminue. Une deuxième opinion est possible sans devoir exécuter de coûteux examens une seconde fois.

### **EVIDENCE BASED MEDICINE AND NURSING**

Les soins de santé pourraient être considérablement plus rentables si l'on remboursait uniquement (de manière accélérée) les médicaments dont l'efficacité a été scientifiquement prouvée. Nous supprimons ce qui est superflu ou pas (suffisamment) efficace.

## **Former une communauté**

### **Analyse**

Le monde change en permanence. Ce qui, hier, semblait encore sûr, peut disparaître demain. Nous replier sur nous-mêmes n'est pas la solution. Nous aussi devons changer. Notre société doit devenir une communauté juste et sûre, offrant suffisamment de chances à tous. Mais également avec la responsabilité de les saisir. Une communauté où nous conservons l'équilibre entre nos desiderata en termes d'énergie, de mobilité et d'habitat et un environnement de vie sain. Pour nous-mêmes et les générations futures. Et une communauté à laquelle nous donnons forme par le biais de notre enseignement et de notre culture.

### **SÉCURITÉ & JUSTICE**

Nous voyons encore trop peu de policiers dans les rues, car ils doivent exécuter des tâches administratives. La grandeur d'échelle de la police locale est loin d'être optimale. La structure de la police fédérale est trop lourde. Comme les formations policières sont morcelées, les agents suivent des formations diamétralement opposées et apprennent des procédures tout à fait différentes. La situation financière de la police fédérale est absolument dramatique. Selon Brice De Ruyver, elle est « opérationnellement en faillite ». Le financement des zones de police locales est également bancal. La Flandre ne se voit attribuer, avec plus de 60% de la population, que 47% des moyens fédéraux. L'organisation d'une police de proximité est ainsi extrêmement difficile.

En outre, le fonctionnement de notre justice est encore et toujours beaucoup trop lent. Kim De Gelder a été condamné cinq ans après les faits ; Anders Breivik après une année seulement. Les victimes doivent attendre un jugement trop longtemps, ce qui ralentit inutilement leur processus de guérison. Le paiement des indemnités se fait également trop longtemps attendre. En punissant les malfaiteurs trop tard – et, en outre, en n'appliquant pas la peine ou en la réduisant fortement – le sentiment d'impunité se développe. Ainsi les peines de prison de huit mois sont-elles remplacées par 31 jours de port d'un bracelet électronique. Cela mine la confiance dans une justice équitable et démotive les magistrats.

D'autre part, la culture judiciaire entre la Flandre et la Wallonie est différente. Les parquets flamands clôturent une enquête judiciaire en moyenne en moins de 300 jours. À Tournai, ils ont besoin de 700 jours et de 800 à Mons. Alors que la Flandre plaide en faveur d'un tribunal unitaire, le PS se montre récalcitrant. Le paysage judiciaire est redessiné avec un seul arrondissement judiciaire par province. Sauf dans le Hainaut de Di Rupo, où il y aura deux procureurs et deux sièges. Le Pr Van Orshoven n'est pas le seul à constater un fossé infranchissable et à vouloir défédéraliser la justice.

## **ASILE & MIGRATION**

Dans aucun pays d'Europe, l'attitude à l'égard de l'asile et de la migration n'est aussi négative qu'en Belgique. Durant des décennies, la Belgique n'a mené aucune politique de migration. Il y a deux ans – grâce à la N-VA – d'importantes modifications législatives ont enfin été apportées. Le durcissement de la réunification familiale a débouché sur une diminution de 25%. Les demandes d'asile ont également diminué de 36% des suites des modifications apportées à la loi sur l'asile et l'accueil. La suppression de la « loi-vite-Belge » a limité le nombre de nouveaux Belges de pas moins de 97%.

La dynamique a cependant fortement faibli après l'arrivée du gouvernement Di Rupo. L'approche de l'accueil d'hiver de demandeurs d'asile et la lutte contre les faux partenariats se sont avérées bonnes. Mais l'initiative du gouvernement d'attirer des travailleurs migrants hautement qualifiés a échoué. La régularisation de criminels illégaux n'est pas davantage défendable. Rien ne démontre que la Belgique veuille développer une vision à long terme et qu'elle veuille faire au moins aussi bien que la moyenne européenne.

- Aucun autre pays européen ne s'axe aussi fort sur une migration passive (88% de réunification familiale, régularisation et asile) et aussi peu sur une migration active (12% de migrants travailleurs et étudiants). Il en résulte que 39,6% à peine des migrants non ressortissants de l'Union européenne travaillent. C'est le chiffre le plus bas de tous les pays de l'Union européenne.
- Notre politique de retour est également à la traîne. Selon l'organisation Vluchtelingenwerk Vlaanderen, seuls 4% des étrangers expulsés retournent effectivement dans leur pays d'origine.
- En outre, on ne se concentre pas sur l'essentiel.
  - Pourquoi un étranger intégré sans papiers court-il quasiment deux fois plus de risques d'être expulsé qu'un étranger illégal qui vole ou deale ?
  - Pourquoi de nombreux pays européens signent-ils des accords de reprise avec le Maroc et l'Algérie, alors que la Belgique ne parvient pas à le faire ?
  - Pourquoi nos prisons sont-elles surpeuplées, alors que seuls onze étrangers marocains ont été extradés ?
  - Pourquoi seuls 4,5% des criminels illégaux qui sont libérés sont-ils expulsés ?

Tant qu'une politique de migration judicieusement réfléchie n'aura pas été mise en place, la communauté dans son intégralité et chaque nouveau venu seront du côté des perdants. Tant que notre population sera confortée dans son impression que tout le monde peut entrer et que la criminalité n'entrave pas l'obtention de papiers de séjour, tout nouveau venu bien intentionné devra justifier jour après jour qu'il n'est pas un clandestin, un fraudeur, un profiteur, un criminel... C'est injuste et cela favorise la discrimination.

La situation pourrait cependant être tout autre. Une politique d'asile conviviale place la solidarité à l'avant-plan. Une politique de migration positive se fonde sur le renforcement de notre communauté. Conjointement avec une politique d'intégration obligatoire offrant des opportunités identiques aux nouveaux venus, nous pourrions en faire une belle histoire.

### **ÉNERGIE**

Les familles et entreprises veulent de l'électricité dans les prises, du gaz dans les conduites et de l'essence dans les pompes, à un prix aussi bas que possible. Ce défi n'est pas anodin : nous ne disposons quasiment pas de sources d'énergie fossile, ne possédons pas des centrales hydrauliques dignes de ce nom, et n'avons pas beaucoup d'énergie éolienne ou solaire.

Le risque de black-out augmente. Le gouvernement fédéral a décidé d'abandonner l'énergie nucléaire et d'ainsi couper quelque 54% de notre capacité de production. En raison du mauvais climat d'investissement, les producteurs d'électricité suppriment systématiquement leurs plans portant sur de nouvelles centrales de remplacement. Le réseau d'électricité vieillissant ne peut pas suivre la croissance constante de la production décentralisée d'énergie solaire et éolienne et toutes les éoliennes en mer ne sont pas raccordées à notre réseau d'électricité, loin s'en faut. En outre, notre électricité est l'une des plus chères d'Europe. Pour leur électricité, il arrive parfois que les grandes entreprises paient jusqu'à 45% de plus que dans les pays limitrophes.

Tant que la compétence en matière de politique énergétique est répartie entre l'autorité fédérale et les Régions, il sera impossible de développer une stratégie à long terme cohérente.

### **MOBILITÉ**

On ne trouve nulle part plus d'embouteillages qu'en Belgique. Les rings autour de Bruxelles et d'Anvers sont sursaturés. Le trafic ferroviaire accuse des retards. Nous ne réussissons pas à mener une politique cohérente : des petites bribes de compétence se trouvent ici, d'autres là. L'Accord Papillon complique encore les choses. Les règles de circulation restent fédérales, hormis pour les limitations de vitesse (régions) qui sont, à leur tour, fédérales sur les autoroutes. Les panneaux de circulation restent fédéraux,

hormis en ce qui concerne les exigences techniques et l'installation (régions), à l'exception des bandes douanières, des passages à niveau et des routes militaires (fédéraux). Les compétences de l'Institut belge pour la Sécurité routière sont attribuées aux Régions, mais subsistent pour les campagnes le long des autoroutes. Qui s'y retrouve ?

Sur le rail, la situation dérape également. La SNCB ne tient quasiment pas compte, voire pas du tout, des États fédérés. Les investissements de la SNCB sont en outre encore et toujours caractérisés par la politique du gaufrier, bien que cette politique joue contre son défenseur : le contribuable flamand. Toutefois, grâce à l'Accord Papillon, la Flandre pourra sous peu cofinancer des investissements ferroviaires, mais uniquement si la Wallonie veut procéder à un même investissement. Ici encore, l'absurde clé 60/40 est d'application. Les transports publics progressent au rythme du plus lent...

### **Le Changement pour le Progrès**

#### **TDU TAC AU TAC**

Toute infraction, majeure ou mineure, doit être sanctionnée. Il peut y avoir plus de policiers dans les rues en rassemblant les zones de police et en déchargeant les agents de tâches administratives. Nous améliorons la formation en limitant le nombre d'écoles de police en vue d'une uniformisation. La police se voit dotée d'un statut moderne et d'une politique de rémunération plus équitable. Une seule base de données centrale est mise en place, avec une structure TIC moderne et une gestion optimale des données. De nouvelles technologies de communication, par exemple les médias sociaux et sms, sont utilisés. Un « réseau de citoyens » est créé, au sein duquel, conformément à un cadre légal, les citoyens peuvent apporter activement leur aide en cas de problèmes graves et urgents.

#### **JUSTICE : RAPIDE ET ÉQUITABLE**

Une politique du tac au tac a uniquement des chances de réussir si les peines sont effectivement exécutées. Toute peine doit donc être appliquée : c'est la base d'un système équitable. À cet égard, la victime est au centre des préoccupations. Une gestion judiciaire moderne est mise en place, de même qu'un tribunal unitaire dont la répartition est plus claire.

#### **ASILE, MIGRATION ET INTÉGRATION : UNE HISTOIRE POSITIVE**

Nous rendons la procédure d'asile à qui elle est destinée : à des personnes fuyant la guerre ou les persécutions. La migration doit également devenir positive. Nous misons sur une migration active du travail, avec des quotas pour des professions spécifiques, et sur une migration de la connaissance. L'âge pour la réunification familiale est majoré à 24 ans. Il n'est plus question de régularisations collectives.

Un système échelonné est établi pour l'obtention d'un permis de séjour. Ce n'est que si un candidat a suivi avec succès tous le parcours, y compris l'intégration, qu'il pourra obtenir un permis de séjour définitif. À cet effet, bénéficier de moyens de subsistance suffisants est une condition. Les criminels illégaux n'obtiennent aucun permis de séjour. Celui qui, dans les 10 ans, commet un délit pénal grave perd son permis de séjour ou sa nationalité.

L'obtention d'un revenu d'intégration sociale est associée à un examen des moyens et du patrimoine. L'écartement de criminels illégaux et la conclusion d'accords de reprise deviennent une priorité.

### **ÉNERGIE PAYABLE ET GARANTIE**

Nous mettons la priorité sur une *efficacité* énergétique, avec un objectif climatique contraignant qui garantit des efforts et, par conséquent, des résultats. Le kWh le meilleur marché et le plus vert est, en fin de compte, celui que l'on ne consomme *pas*.

La production d'énergie **offshore** peut être étendue pour compenser les possibilités limitées que nous avons de construire de nouvelles centrales d'électricité verte sur notre territoire à forte densité d'habitations. Pour une électricité sûre et meilleur marché, un lien direct avec le réseau allemand et britannique s'impose. Aujourd'hui, le réseau électrique belge est uniquement relié au réseau néerlandais et au réseau français.

Nous sommes pour la **sortie du nucléaire**, mais contre la sortie du nucléaire telle qu'elle se présente actuellement : nous ne pouvons tout simplement pas nous le permettre. Nous optons pour un scénario réaliste, avec une sortie du nucléaire d'ici 2065, afin que notre sécurité d'approvisionnement, la sécurité nucléaire et des prix abordables soient garantis. Nous examinons la situation pour voir pour quelles centrales nucléaires la durée de vie peut être prolongée de 10 ans. En transition à la sortie du nucléaire, des plans doivent être prêts d'ici 2015 pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire au thorium ; cette solution est considérablement plus sûre que les centrales existantes et génère moins de déchets.

### **MOBILITÉ**

La Flandre doit renforcer sa position de plaque tournante logistique en Europe. Il faut un réseau de transport qui coordonne tous les modes de trafic. Nous laissons partiellement l'exploitation du réseau ferroviaire à des transporteurs privés. La tarification routière remplace la taxe de circulation actuelle.